COLLÈGE PAUL ESQUINANCE – LA RÉOLE

ECOLE DE JUDO REOLAISE

SECTION SPORTIVE JUDO

DOSSIER DE CANDIDATURE

2020/2021

Alice MAU Vice Championne de France minime-section sportive judo

Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde

FF judo

JUDO Ligue Nouvelle Aquitaine

Gironde LE DEPARTEMENT gironde.fr

LA RÉOLE

La saison prochaine, vous serez benjamins, ou minimes, et vous vous voulez concilier études et judo.
Le collège Paul Esquinance et l'École de Judo Réolaise, vous proposent d'intégrer la section sportive de La Réole.
Une scolarité accompagnée d'un soutien scolaire et d'une pratique sportive sous la responsabilité des cadres techniques qualifiés.
Cette section sportive peut-être pour toi, la première marche vers le sport de haut niveau.

INSCRIPTION AU COLLÈGE PAUL ESQUINANCE DE LA RÉOLE

Les élèves inscrits en section sportive suivent les cours normalement au sein du collège, ils bénéficient d'un emploi du temps aménagé leur permettant la pratique sportive de haut niveau trois fois par semaine (le mardi et le jeudi de 15h00 à 17h00 et le mercredi de 14h à 15h30).

Les élèves appartenant à la section sportive peuvent donc être :

- ✓ Externes.
- ✓ Demi-pensionnaires (pour information le forfait de demi-pension s'élève pour l'année scolaire à 401,71 € ces frais sont payables au trimestre).

L'inscription au collège Paul Esquinance est de droit si vous habitez dans le secteur du collège, si ce n'est pas le cas il faudra demander une dérogation à la DSDEN de Gironde et l'inscription ne sera définitive que lorsque celle-ci sera accordée et notifiée par la DSDEN en fonction des places disponibles dans l'établissement.

Les élèves retenus en section sportive devront, dans un souci de garder un emploi du temps hebdomadaire harmonieux et en fonction de la faisabilité de celui-ci, ne pas choisir d'enseignements de complément.

Ils ont toutefois l'obligation de participer aux activités de l'association sportive du collège et donc de prendre une licence UNSS.

LE FONCTIONNEMENT DE LA SECTION

La section sportive fonctionne en temps périscolaire, trois jours par semaine

✓ **Le public concerné**

Les élèves scolarisés dans l'établissement secondaire (collège) présentant un niveau sportif confirmé, sur proposition du club de judo, après sélection sportive et l'étude du dossier scolaire par l'établissement.

Conformément à la réglementation nationale, l'élève inscrit dans la section sportive devra OBLIGATOIREMENT être licencié dans un club de judo affilié FFJDA.

✓ **Aménagements horaires de la scolarité**

Mardi et Jeudi : sortie des cours à 15h, prise en charge et entraînement de 15h à 17h

Mercredi : Calendrier adapté en fonction des activités (UNSS, cours de judo ou sport/santé ou entraînement à Lormont en lien avec le pôle espoirs).

✓ **Lieux d'entraînement**

Dojo et stade d'athlétisme de La Réole

Structure sport/santé de Loubens

✓ **Transports**

Pour les cours au collège, les transports sont identiques aux jeunes hors section. L'inscription en est alors à la charge des familles.

Pour les déplacements liés à la section, les déplacements sont gérés par les responsables.

✓ **Suivi scolaire**

Un bilan scolaire sera effectué régulièrement avec le professeur en charge de la coordination de la section (réunions de mi-semestre, conseils de classe semestriels, réunions parents professeurs). Un soutien scolaire répondant aux besoins identifiés peut être proposé par l'établissement.

✓ **UNSS**

La participation des athlètes à certaines compétitions scolaires est obligatoire. Les athlètes devront acquitter chaque année le coût de la licence UNSS.

✓ **Un encadrement qualifié et spécialisé**

La coordination et le lien entre l'établissement scolaire et la section sportive se feront par l'intermédiaire d'un professeur d'EPS.

✓ **Un établissement scolaire de qualité**

Le collège Paul Esquinance est signataire d'une convention avec le club de judo et la section sportive est inscrite à la carte académique des sections sportives depuis la rentrée 2018. De fait, il s'engage à aménager l'emploi du temps hebdomadaire des élèves concernés par la section sportive pour faciliter la pratique de haut niveau et s'engage aussi à assurer un suivi scolaire et éducatif particulier permettant au jeune de concilier parcours scolaire et parcours sportif.

Le **dossier de candidature** comporte deux volets et une fiche de candidature :

- Un **volet scolaire** (voir fiche) : appréciations du professeur d'EPS, avis du chef d'établissement d'origine et bulletins scolaires de l'année en cours.

- Un **volet sportif** (voir fiche) : palmarès, vécu sportif et motivations.

- Un document pour faire **acte de candidature.**

LES ÉTAPES

❖ **Dossier de candidature renseigné et complet**. Il doit être envoyé avant le **30 avril 2020** à l'adresse suivante :

Collège Paul Esquinance

Section sportive judo

BP 30049

33191 La Réole Cedex

❖ **Recrutement** suite à une séance judo

➢ Le 14 mai 2019 de 15h15 à 16h30 au dojo de La Réole

❖ **Délibération (séance judo, comportement, appréciations et résultats scolaires)** en commission le 27 Mai 2019

❖ **Diffusion des résultats** aux familles et à l'établissement scolaire d'origine suite à la délibération.

❖ Si la commune de résidence fait partie du secteur du collège Paul Esquinance de la Réole : **prise de contact avec le collège en vue de l'inscription.**

❖ Si la commune de résidence n'appartient pas au secteur de recrutement du collège**, la famille procède alors à la demande de dérogation auprès de la DSDEN de Gironde** (modalités et calendrier consultables sur le site de la DSDEN 33 : http://www.ac-bordeaux.fr/dsden33/pid31979/orientation-affectation.html).

➢ **Affectation au collège Paul Esquinance :** prononcée en commission d'affectation présidée par Monsieur l'Inspecteur d'académie selon le calendrier en ligne.

➢ **Inscription au collège Paul Esquinance**, (prise de contact obligatoire avec l'établissement pour le rendez-vous)

❖ Cotisation obligatoire à **l'Association Sportive** de l'établissement et participation aux activités de compétition UNSS dont au moins celle de la discipline.

Chaque année, l'appartenance à la section est remise en question. Cependant en cas de radiation de la section, l'élève aura la possibilité de demander à poursuivre sa scolarité dans son établissement de secteur.

Nom : …… Prénom : …….…….

Sexe : □ M □ F

Date et lieu de naissance : ……..

Adresse complète : …….……..…….

……..

Téléphone des parents ou du responsable légal :…….……

Portable parents ou du responsable légal :……...……

Courriel parents ou du responsable légal : ……..……@……

Classe demandée : □ 6ème □ 5ème □ 4ème □ 3ème

Langues vivantes étudiées :

□ Anglais LV1 (à partir de la 6ème) □ Espagnol LV2 (à partir de la 5ème)

Régime : □ Demi –pensionnaire □ Externe

Appréciation du Professeur d'EPS de l'établissement d'origine	Avis du Chef d'établissement de l'établissement d'origine

Joindre au dossier les bulletins trimestriels de l'année 2019-2020 (1er et 2ème trimestre)

Nom : …… Prénom : ……Date de naissance :……

Téléphone de l'athlète :……...…Courriel de l'athlète……..……..@……..……

Catégorie de poids : ……. N° de licence : ……...

Club : …… Entraineur actuel : …….

Téléphone de l'entraîneur : …… Courriel de l'entraineur :……..@…….…

Palmarès (3 meilleures performances) :

…….

……..……

……

Nombre d'entraînements par semaine actuellement :……

Motivations de votre entrée en section sportive

Avis de l'entraîneur (favorable, réservé, défavorable)	Avis du Président de club (favorable, réservé, défavorable

SELECTION D'ENTREE A LA SECTION SPORTIVE

Programme de la séance

- **Pratique judo-appréciation du niveau technique et capacités en combat.**
- **Date : Jeudi 14 Mai 2019 au dojo de la Réole.**
- **Tenue kimono obligatoire.**

Je soussigné (responsable légal du candidat) ……

- autorise mon fils (1) ma fille (1) ……..……

À se **porter candidat(e) à la section sportive et à participer aux journées de recrutement** du

Jeudi 14 Mai 2019 de 15h15 à 16h30 au dojo de La Réole

Je m'engage à fournir toutes les pièces nécessaires à la constitution de son dossier de candidature.

Date et signature du (des) responsable(s)

Pièces à fournir pour la constitution du dossier de candidature :

1. Volet scolaire
2. Volet sportif
3. Acte de candidature à la section sportive

Attention : Il est important de respecter les délais, la date et l'adresse d'envoi du dossier.
Tout dossier incomplet sera refusé. À la réception de votre dossier, un accusé de réception vous sera adressé.

Je, soussigné…….……..….

- M'engage à procéder à la demande d'affectation de mon enfant :

(NOM, Prénom) …….

Dans l'établissement support de la section sportive (collège Paul Esquinance) dès lors que sa candidature a été retenue.

Remarque : L'appartenance à une section sportive peut-être faire l'objet d'une demande de dérogation au secteur scolaire pour le motif de parcours scolaire particulier, mais l'affectation ne se fera qu'en fonction des places disponibles.

Date et signature du (des) responsable(s)

SECTION SPORTIVE JUDO

DROIT A L'IMAGE 2020-2021

Je soussigné, NOM-Prénom : .....

☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur

de l'élève : ……...classe :……

autorise n'autorise pas

la prise de photographies ou vidéos de mon enfant (captation, fixation, enregistrement, numérisation) le représentant lors des activités section sportive judo (photos, vidéos en cours, voyages pédagogiques, compétitions sportives de l'AS et FFJDA, manifestations diverses…), la diffusion et la publication de celles-ci sur quelque support que ce soit pour une exploitation exclusive dans le cadre des activités de la section sportive judo et de sa promotion.

Cette autorisation ne vous engage aucunement pour un achat ultérieur

Date : ……..

Signature du/ des responsables légaux :

SECTION SPORTIVE JUDO
REGLEMENT INTÉRIEUR
2020/2021

Identification de l'élève

Nom :	Prénom :
Classe :	

L'élève s'engage à respecter :

- Les valeurs morales propres au sport et en particulier au judo débouchant sur les valeurs mêmes de citoyenneté.
- Tous les jours et horaires d'entraînements proposés : Mardi, mercredi (sur demande des enseignants judo de la section), jeudi
- Toute absence doit être justifiée (certificat médical, accord du collège etc…).
- La propreté des locaux mis à sa disposition pour l'enseignement du judo.
- Toutes les consignes des enseignants de judo.
- Le choix des compétitions proposées par les enseignants de la section.

De même il s'engage :

- À s'inscrire à l'association sportive de l'établissement.
- À participer aux différentes compétitions organisées.
- À être licencié dans un club de la fédération française de judo.
- À être suivi médicalement si possible par un médecin du sport.
- À avoir un comportement irréprochable dans l'établissement, en séance judo et lors des compétitions
- A figurer sur les photos et tout outil de communication liée à la section sportive.

Tout engagement non respecté sera synonyme de suspension voire d'exclusion de la section sportive

Les cours de la section sportive faisant partie intégrante des plannings scolaires, les parents et autres personnes extérieures ne sont pas acceptées durant les séances.

Le représentant légal L'Eleve

Pour plus de précisions, contacts:

Contact collège : Mme la Principale 05.56.61.11.40 Ce.0332248p@ac-bordeaux.fr	**Contact judo :** Bénévole en charge de la section : Grégory Lagrange : 06-50-35-38-49 gregorylagrange@orange.fr **Volet pédagogique :** Olivier Renaux : 06-82-35-22-84

Région académique NOUVELLE-AQUITAINE

COLLÈGE PAUL ESQUINANCE – LA RÉOLE